



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

PRESIDENCE 11^e SOMMET

PRÄSIDENTSCHAFT 11. GIPFEL

2008 – 2009

11^e Sommet de la Grande Région

DECLARATION COMMUNE

17 juillet 2009
Château de Senningen



Les Participants au 11^e Sommet de la Grande Région

le Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg
Monsieur Jean-Claude JUNCKER,

le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire du Grand-Duché de Luxembourg
Monsieur Jean-Marie HALSDORF,

le Ministre-Président du Land de Rhénanie-Palatinat
Monsieur Kurt BECK,

le Ministre-Président du Land de Sarre
Monsieur Peter MÜLLER,

le Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique
Monsieur Karl-Heinz LAMBERTZ,

le Préfet de la Région Lorraine et Préfet de la Moselle
Monsieur Bernard NIQUET,

le Président de la Région Lorraine
Monsieur Jean-Pierre MASSERET,

le Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle
Monsieur Michel DINET,

le Président du Conseil général de la Moselle,
Monsieur Philippe LEROY,

la Région wallonne et la Communauté française de Belgique
représentées par Monsieur Philippe Suinen,

le Conseil général de la Meuse en tant qu'observateur,

réunis au Château de Senningen, le 17 juillet 2009 à l'occasion du 11^e Sommet de la Grande Région,

répondant ainsi à l'invitation conjointe du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire du Grand-Duché de Luxembourg en charge de la présidence du 11^e Sommet

adoptent la Déclaration commune suivante.

PREAMBULE

Les Exécutifs de la Grande Région soulignent que la coopération institutionnelle au sein de la Grande Région est au service de l'intérêt général des 11 millions de citoyens et ils agissent ensemble en partageant un **engagement commun** pour l'**avenir de l'espace de coopération** et l'**attractivité internationale** de la Grande Région.

A cet effet, considérant la Grande Région comme un **espace géopolitique, économique et social**, les réflexions sur une **approche structurée et cohérente** ont été poursuivies et renforcées. En ce sens, ils appuient les mesures mises en place dans le domaine de l'**aménagement du territoire** qui est à même de développer une **démarche durable, concertée et intégrative** qui influence la vie quotidienne de l'ensemble des citoyens.

Les **préoccupations majeures des citoyens** continueront ainsi à être appréhendées conjointement en vue de dégager des mesures et des initiatives **durables**. Cet engagement est d'autant plus essentiel face à la **crise économique** actuelle qui touche l'ensemble des territoires de cet espace de coopération.

C'est pourquoi, le citoyen doit rester prioritairement **au cœur des politiques** publiques et des services d'intérêt général : la **lutte contre le chômage**, le **maintien des acquis sociaux**, la **création d'emplois et d'activités**, le **développement du bien-être social, économique et environnemental**.


Dans ce contexte, la création de la **Task Force Frontaliers** consacrée aux problèmes engendrés par les différentes réglementations **juridiques, fiscales et administratives** en vigueur dans les pays concernés et devant identifier les défis et problèmes en matière de **droits du travail, social et fiscal** posés aux **travailleurs frontaliers** et aux **entreprises** – plus particulièrement aux petites et moyennes entreprises qui veulent embaucher des frontaliers – constitue une contribution importante à l'appréhension et à la résolution des problèmes quotidiens rencontrés par les travailleurs transfrontaliers et les employeurs de la Grande Région.¹

Le Sommet salue les travaux déjà engagés et renouvelle son souhait auprès des acteurs compétents en vue d'une **création rapide** de la Task Force.



Tenant compte de la globalisation et de la mondialisation, la Grande Région est appelée à **évoluer**, à **s'adapter** et à **trouver des réponses communes** aux mutations économiques et à leurs conséquences sociales. De ce fait, la coopération institutionnelle de la Grande Région doit **s'émanciper** et **anticiper les défis actuels et futurs**. Dans un contexte de crise économique mondiale, les participants au Sommet souhaitent que tous les acteurs des gouvernements et des autorités décisionnelles des entités partenaires se mobilisent ensemble afin de **dégager des mesures conjointes pour surmonter la crise économique**.

Le renforcement du dialogue, de l'échange et de l'information transfrontaliers dans la Grande Région aux **niveaux sectoriels** constitue une démarche nécessaire pour répondre aux défis actuels et futurs. Ainsi, les participants au Sommet souhaitent **promouvoir davantage le partenariat par le biais de rencontres sectorielles**, à intervalles réguliers, réunissant les responsables politiques compétents. Cette démarche renforce ainsi le principe de **responsabilité partagée** entre les entités partenaires.

Dans le cadre de son programme de travail et selon le principe de responsabilité partagée, le Sommet est d'avis que la tenue de réunions sectorielles représente une **contribution indispensable** à une meilleure structuration dans tous les domaines de l'action publique. Les [groupes travail du Sommet](#) , dont l'engagement et les travaux de qualité pendant le 11^e Sommet sont à souligner, se sont également déclarés en faveur de la tenue de réunions sectorielles.²

Les participants au Sommet sont d'avis que la **coopération partenariale de longue date** au sein de la Grande Région constitue un **atout** en période de **crise économique et financière**. Afin d'en optimiser les acquis, ils saluent les conclusions des réunions sectorielles dans les domaines de la **culture**, des **transports**, de l'**enseignement supérieur** et de l'**aménagement du territoire**. En outre, face à la crise économique, les participants au Sommet appellent les responsables politiques de l'**emploi** et du **travail** ainsi que de l'**économie** à se réunir en réunions sectorielles dans un avenir proche.



¹ Déclaration commune : **Annexe I – Task Force Frontaliers**

² Document **Groupes et communautés de travail : Rapport d'activités**

Soucieux de renforcer davantage la Grande Région en tant qu'espace commun, structuré et concerté, les participants au Sommet formalisent leur accord sur **la nécessité de doter la coopération institutionnelle d'un instrument de travail efficace permettant d'assurer la continuité de l'ensemble des travaux menés par les présidences des sommets.**


Ainsi, le 11^e Sommet décide de créer une **structure** avec comme **objectif majeur d'optimiser le fonctionnement général de l'architecture institutionnelle.** Cette nouvelle structure répond à la nécessité de trouver une **cohérence dans l'agencement**, une **simplification opérationnelle** et une **efficience pérenne** des différentes activités menées par la coopération et ce, indépendamment des changements de présidence et tout en étant à même d'en accompagner et d'en soutenir les programmes de travail.

Les participants au Sommet conviennent que **l'instrument le plus adéquat** pour atteindre cet objectif d'optimisation réside dans la création d'un **Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT)** qui constitue **l'organe administratif** de mise en œuvre de l'ensemble des décisions du Sommet des Chefs des Exécutifs de la Grande Région.

Par la présente Déclaration commune, les Chargés de mission reçoivent le mandat de mettre en place un **Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT)** d'ici **2011** pour le 12^e Sommet de la Grande Région sous présidence du Land de Sarre. Un **secrétariat permanent** avec un **personnel qualifié** et doté d'un **budget commun**, assurera sous l'autorité du Collège des Représentants Personnels, la préparation et la mise en œuvre des décisions du Sommet.

A cet effet, **toutes les réflexions nécessaires** – juridiques, organisationnelles, humaines et budgétaires – en vue de la **mise en place rapide** du GECT seront **engagées** dès le début de la présidence sarroise. Elles doivent aboutir à la présentation aux Exécutifs pour approbation, au plus tard lors du 12^e Sommet de la Grande Région, d'un cahier des charges regroupant les modalités de **gouvernance**, de **fonctionnement** ainsi qu'un **budget** portant tant sur les dépenses que sur les ressources de la structure afin de s'assurer de son financement. C'est sur cette base que les Exécutifs prendront leurs dispositions afin que le **GECT Grande Région soit opérationnel à partir de la présidence lorraine** du 13^e Sommet de la Grande Région.




Les participants au Sommet saluent le **succès du programme opérationnel de coopération transfrontalière [INTERREG IV A Grande Région](#)**  dans le cadre de la nouvelle période de programmation 2007-2013 de l'Union européenne.³

Conformément à la décision du 9^e Sommet de Trèves et à l'accord des participants au sommet intermédiaire en date du 19 novembre 2008, le Sommet se félicite de la **création du GECT Interreg** par arrêté du Préfet de la Région Lorraine au cours du **second semestre 2009.**

Les **61** projets approuvés **renforcent substantiellement et concrètement la coopération transfrontalière auprès des citoyens** de la Grande Région. Le programme Interreg IV A Grande Région et partant, la réalisation de projets locaux et régionaux entre opérateurs issus des territoires qui composent la Grande Région, permet de **sensibiliser** davantage les citoyens à la réalité de l'espace de coopération et renforce par conséquent le **sentiment d'appartenance** à la Grande Région tout en poursuivant la coopération de proximité déjà engagée lors des périodes de programmation précédentes.

Les participants au Sommet s'engagent à **poursuivre leurs efforts communs** en vue de maintenir et de développer leur action conjointe en la matière. Aussi, ils suivront attentivement le débat déjà en cours au niveau communautaire **sur la politique de cohésion après 2013.**



Dans ce contexte, ils se félicitent de la remise au mois de février 2009 de l'**[avis conjoint de la Grande Région](#)**  concernant le **Livre vert sur la cohésion territoriale** de la Commission européenne. En cet avis, les partenaires de la Grande Région ont témoigné de leur **volonté d'aborder conjointement les questions territoriales.** Cette volonté, manifestée sous présidence luxembourgeoise, sera poursuivie sous les présidences suivantes du Sommet de la Grande Région. La rédaction de cet avis est conforme à l'accord de principe politique pris lors du sommet intermédiaire de la Grande Région tenu le 19 novembre 2008.⁴

³ Déclaration commune : **Annexe II – Interreg IV A Grande Région 2007-2013**

³ Document **Interreg IV A Grande Région 2007-2013 : liste des projets approuvés**

⁴ Déclaration commune : **Annexe III – Sommet intermédiaire de la Grande Région : les quatre accords de principe**

VOLET I – ESPACE


Les participants au Sommet saluent avec enthousiasme **les résultats des travaux engagés** sous présidence luxembourgeoise dans le domaine de l'**aménagement** et de la **planification du territoire**. Ils conviennent que la recherche d'un aménagement plus concerté, tant pour les **espaces ruraux** que pour les **espaces urbains**, est une condition indispensable pour que la Grande Région constitue un **espace de développement à haute valeur économique, sociale et environnementale**.

Ainsi, ils approuvent les mesures entamées ayant pour finalité :

- de **renforcer la cohésion interne** de la Grande Région ;
- de **développer son positionnement** en tant que région modèle de coopération transfrontalière en Europe ;
- de **consolider son rayonnement** et son **attractivité socio-économiques** non seulement sur l'échiquier européen mais également au-delà.


Les participants au Sommet sont convaincus que l'ensemble des mesures ⁵

- permet à la Grande Région de **mieux se positionner auprès des institutions européennes** en étant **en phase avec les développements récents** au niveau de l'Union européenne en matière de développement territorial, à savoir :
 - le **Traité de Lisbonne** avec l'inclusion de la **cohésion territoriale** au même titre que la cohésion sociale et la cohésion économique ;
 - la **Charte de Leipzig** sur la ville européenne durable ;
 - l'**Agenda territorial** de l'Union européenne ;
- permet à l'ensemble des entités membres de la Grande Région d'**anticiper conjointement** les futures décisions européennes dans le domaine du développement territorial et leurs implications qu'elles soient à court terme ou à long terme.

Dans ce contexte, les participants au Sommet saluent la rédaction du [Guide des bonnes pratiques](#)  concernant la mise en œuvre de la **Charte de Leipzig** et de l'**Agenda territorial** au sein de la Grande Région et souhaitent que ce guide soit actualisé à intervalles réguliers, de préférence tous les deux ans. ⁶



Conscients que la mise en place de ces mesures nécessite un engagement à moyen et long terme, les participants au Sommet s'engagent à **poursuivre ces initiatives** au cours des présidences suivantes afin d'en **assurer une continuité et une mise en œuvre adéquates**.

Ainsi, en s'appuyant sur les conclusions des responsables politiques de l'aménagement du territoire de la Grande Région réunis en date du 21 avril 2009 à Senningen au Grand-Duché de Luxembourg à l'occasion de la [première réunion sectorielle grand régionale Aménagement du territoire](#) , ils **adoptent la résolution les deux recommandations** suivantes concernant la **démarche commune en matière de développement et de planification territoriale** conformément à l'accord de principe pris lors du **sommet intermédiaire** du 19 novembre 2008 : ⁷

- la **RESOLUTION** portant sur l'information et la consultation mutuelles dans le domaine d'intervention prioritaire de l'aménagement du territoire ;
- la **RECOMMANDATION** portant sur l'information et la consultation mutuelles des documents de planification au niveau communal ;
- la **RECOMMANDATION** relative à la consultation dans le domaine des transports en tant que politique sectorielle stratégique dans le domaine de l'aménagement du territoire qui concerne les transports routiers tant privés que publics, les transports ferroviaires et les transports fluviaux.

De même, conformément à l'**accord de principe** pris lors du **sommet intermédiaire**, le Sommet approuve le projet élaboré visant la **mise en place d'un Système d'Information Géographique Grande Région (SIG-GR)** en tant qu'outil indispensable en vue de la mise en œuvre de la **démarche commune en matière de développement et de planification territoriale**. L'outil permettra également de rendre accessible au **grand public** des données géographiques de la Grande Région par le biais d'un **géo-portal**. ⁸

⁵ Document **Rapport d'activités de la présidence luxembourgeoise : volet I ESPACE**

⁶ Document **Guide des bonnes pratiques : mise en œuvre de la Charte de Leipzig et de l'Agenda Territorial au sein de la Grande Région**

⁷ Déclaration commune : **Annexe IV – Démarche commune en matière de planification et de développement territorial**

⁷ Document **Rapport d'activités de la présidence luxembourgeoise : volet I ESPACE**

⁸ Déclaration commune : **Annexe V – Système d'Information Géographique pour la Grande Région (SIG-GR)**

⁸ Document **Rapport d'activités de la présidence luxembourgeoise : volet I ESPACE**

En outre, les participants au Sommet approuvent la décision politique de principe pris lors du sommet intermédiaire du 19 novembre 2008 concernant la poursuite des travaux entamés avec l'introduction du [projet METROBORDER](#) ⁹ auprès de l'ORATE (Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen) portant sur la **réalisation progressive** d'une **Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière (RMPT)** au sein de la Grande Région au cours des prochaines présidences du Sommet.

En effet, faisant le constat de l'absence dans la Grande Région d'une véritable métropole au sens européen du terme, le Sommet appuie résolument le projet **METROBORDER** considéré comme **primordial** pour l'avenir de l'espace de coopération d'autant plus que la **Commission européenne** souhaite, conformément à la Stratégie de Lisbonne, **renforcer les métropoles existantes** et **soutenir les projets de création de métropoles ou de régions métropolitaines**. Ainsi, le projet permettra de dégager une stratégie conjointe permettant à la Grande Région :

- de mieux rivaliser avec les grandes aires métropolitaines européennes ;
- d'augmenter son potentiel et son attrait économique ;
- de promouvoir un développement spatial polycentrique tout en créant de nouvelles relations ville-campagne ;
- d'assurer un accès équivalent au savoir et aux infrastructures en renforçant les réseaux de formation et de recherche.

Ils prennent acte de l'état d'avancement du projet METROBORDER tel que décrit dans le rapport de lancement (*inception report*) remis par le groupe de travail transnational. ⁹



Afin de garantir la continuité de l'ensemble des travaux entamés dans le cadre du volet I Espace du programme de travail de la présidence luxembourgeoise, les participants au Sommet décident de **pérenniser le Comité d'accompagnement** mis en place sous présidence luxembourgeoise. Aux mêmes desseins, le **Comité de suivi**, mis en place dans le cadre du projet METROBORDER, est également **maintenu** et devra, le cas échéant, être élargi afin de prendre en compte l'ensemble des acteurs concernés. Les **présidences** de ces deux comités seront assurées par le **Grand-Duché de Luxembourg**.



En ce qui concerne le développement des espaces ruraux, le Sommet salue la création du [réseau des parcs naturels de la Grande Région](#) ¹⁰ soutenu par le programme INTERREG IV A Grande Région. Les parcs naturels peuvent jouer un **rôle moteur** pour le renforcement socio-économique des espaces ruraux et être un outil de choix pour le développement de **pôles d'excellence rurale transfrontaliers**. Par leur approche intégrative, les parcs forment des plateformes d'échanges et de concertation et offrent une image de marque forte et positive valorisant l'identité de la région. Les parcs permettent aussi de créer des **réseaux d'acteurs locaux, régionaux et transfrontaliers** rendant possible la mise en œuvre de **projets transfrontaliers**. ¹⁰



L'approche retenue étant intégrative, les domaines du **logement**, des **transports** et de l'**économie** ont également été traités par le volet I Espace.

Dans le domaine du **logement** et face au développement du marché foncier et du logement dans les régions frontalières engendrant, le cas échéant, une **hausse importante du prix du foncier** ainsi qu'une **mobilité résidentielle croissante** ces dernières années, le Sommet convient qu'il est nécessaire de **favoriser la mise en place d'un échange d'informations et d'expériences** au niveau de la Grande Région afin de dégager et d'identifier des possibilités d'une **concertation accrue**. Le séminaire sur «[La mobilité résidentielle transfrontalière et ses répercussions sur les communes](#)» ¹¹ organisée le 22 octobre 2008 a démontré l'opportunité, voire l'urgence de traiter conjointement cette thématique. ¹¹

Dans le domaine des **transports**, le Sommet prend acte et soutient les résultats des travaux menés par les groupes de travail du Sommet et du Comité économique et social de la Grande Région. Il salue l'actualisation du **rapport sur les infrastructures et services de transport**. ¹²

En ce qui concerne le domaine de l'économie, nommément les **zones d'activités économiques**, des premières discussions ont eu lieu et elles devraient être poursuivies dans le cadre des travaux du Comité d'accompagnement.

⁹ Document **METROBORDER : La Grande Région, une région métropolitaine polycentrique transfrontalière**

¹⁰ Document **Interreg IV A Grande Région 2007-2013 : liste des projets approuvés**

¹¹ Document **Deuxième Journée des communes de la Grande Région**

¹² Document **Task Force Transports : Rapport sur les infrastructures et services de transports**

VOLET II – DEVELOPPEMENT

Les participants au Sommet s'engagent à poursuivre les actions mises en place en vue de **renforcer l'attractivité économique et scientifique** de la Grande Région en développant une stratégie devant s'inscrire dans des réseaux existants ou à créer. C'est par la **mise en œuvre de réseaux** que la Grande Région maintiendra son rang en matière de **croissance économique** et de **progrès scientifique**.



Les participants au Sommet sont convaincus que la coopération transfrontalière doit être poursuivie et renforcée dans le domaine économique tout particulièrement **en période de crise**. Dans ce contexte, le Sommet salue les travaux menés par le Comité économique et social de la Grande Région et le groupe de travail « *Questions économiques* » du Sommet qui ont fortement axé leurs travaux sur la crise et ses répercussions économiques et sociales.



Le Sommet est d'avis que les potentiels du **secteur de l'artisanat**, un des secteurs économiques les plus diversifiés de la Grande Région et constituant par le biais de ses petites et moyennes entreprises (170.000) un élément central de son économie et de sa main d'œuvre (750.000 salariés et 50.000 apprentis), doivent être identifiés et développés afin de dégager des pistes de coopérations transfrontalières. Dans ce contexte, **des Métiers (CICM)** de la Grande Région concernant « [L'artisanat dans la Grande Région – perspectives d'avenir et potentiels de développement](#) » et invitent le Comité économique et social de la Grande Région « *d'avenir et potentiels de développement* » et invitent le Comité économique et social de la Grande Région à travailler ensemble avec le CICM dans ce domaine afin de favoriser des échanges en la matière. De même, les participants au Sommet invitent les responsables politiques de la Grande Région en la matière à prendre en compte cette prise de position et à se réunir en vue de développer leurs échanges



Les participants au Sommet prennent connaissance des deux propositions du groupe de travail « Questions économiques » concernant, d'une part, la création d'un **Prix interrégional de l'éco-construction dans la Grande Région** et, d'autre part, la **mise en place d'un échange et d'un partage de données socio-économiques publiques pour une plus grande complémentarité des politiques en faveur de l'emploi**.

L'**éco-construction**, une des priorités de la présidence wallonne du 10^e Sommet, constitue un domaine d'activité très porteur pour de nombreuses entreprises et particulièrement pour le secteur de l'**artisanat**. Les participants souhaitent que la proposition du **Prix interrégional** et ses modalités de financement soient approfondies par les responsables politiques en la matière de la Grande Région.



Dans le domaine des **clusters**, une des priorités de la présidence wallonne du 10^e Sommet, les participants saluent les travaux du groupe de contact « *Promotion internationale des entreprises de la Grande Région* » en ce qui concerne la réalisation d'une **cartographie des différents clusters existants dans la Grande Région**. Une première rencontre a mis en contact les clusters du développement durable et sera suivie de rencontres semblables dans d'autres secteurs. Cette initiative répond ainsi à la volonté du Sommet de voir se **rapprocher les différents clusters** de la Grande Région dans le but d'une **meilleure internationalisation** de ceux-ci. Ils invitent le groupe de contact à poursuivre ses travaux en la matière en concertation avec le groupe de travail « *Questions économiques* » afin d'identifier d'autres domaines.

De même, le Sommet prend connaissance, avec satisfaction, des mises en contact lors de manifestations internationales, des différentes **missions et initiatives communes d'internationalisation** menées par le groupe de contact et l'encourage à poursuivre ces activités.

Le Sommet prend bonne note de l'avancée des travaux du groupe de travail « *Coopération au développement* ». Il l'invite à concrétiser les pistes de **solidarité internationale** qu'il a dégagées, notamment la circulation dans la Grande Région d'une **exposition d'éducation au développement**, la **formation aux métiers** et la **micro-finance**.



Le savoir étant nécessaire à la création de la richesse, les participants au Sommet souhaitent développer leur engagement visant la **promotion d'un enseignement supérieur et d'une politique de la recherche performante et compétitive** dans la Grande Région conformément à la stratégie de Lisbonne.

Le **renforcement de la coopération universitaire** au sein de la Grande Région demeure une **priorité** des participants au Sommet et ils se félicitent que l'[Université de la Grande Région](#), soutenue par le programme Interreg, a été officiellement lancée le 30 avril 2009. Ainsi, la mise en place progressive d'un espace commun pour l'enseignement supérieur au sein de la Grande Région, facilitant la **mobilité des étudiants, des chercheurs, des doctorants et des enseignants** entre les différents établissements supérieurs est acquise. Par ailleurs, cette coopération doit aboutir à la création de **nouveaux cursus** et à des **formations doctorales communs** dont les **diplômes** constitueront un **atout important pour l'attractivité du tissu universitaire de la Grande Région** et dans la **compétition** avec les autres établissements majeurs tant **au niveau européen que mondial**.¹³



Par ailleurs, les participants au Sommet saluent la tenue de la **première réunion sectorielle dans le domaine de l'enseignement supérieur** en date du 3 avril 2009. Ils approuvent la résolution soumise à concernant **l'avenir de la coopération institutionnelle dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche en Grande Région**.

Ils invitent les responsables politiques de l'enseignement supérieur à **poursuivre leurs travaux**, selon le principe de responsabilité partagée, et à mettre eux-mêmes en œuvre les dispositions prises.

Dans ce contexte, les participants au Sommet saluent également l'initiative des responsables politiques de la recherche par la relance du [Prix interrégional de la Recherche](#) et les soutiennent dans leur volonté à ce que le Prix interrégional de la recherche soit **octroyé tous les 18 mois** dans le cadre de leur **réunion sectorielle** « Enseignement Supérieur et Recherche » de la Grande Région.¹⁴

¹³ Document *Interreg IV A Grande Région 2007-2013 : liste des projets approuvés*


¹⁴ Déclaration commune : *Annexe VI – Réunion sectorielle Enseignement supérieur*

VOLET III – CITOYENS

Les préoccupations des citoyens, articulées autour de domaines tels que l'**emploi**, la **santé** et la **sécurité**, ont été traitées par les groupes de travail du Sommet et du Comité économique et social de la Grande Région afin de pourvoir à un **cadre de vie harmonieux** pour tous les citoyens.


Les participants au Sommet prennent acte des résultats des travaux menés et encouragent les groupes de travail, d'une part, à **poursuivre les mesures entamées** et d'autre part, à **mettre en œuvre de nouvelles initiatives communes** en ces matières sur la base des futurs programmes de travail des présidences.



Dans le domaine de la **santé**, le Sommet salue, d'une part, les multiples **coopérations transfrontalières** établies dans le **domaine sanitaire** et **médico-social** ainsi que dans le domaine des **services de secours** et, d'autre part, l'organisation de la **Journée Hospitalière de la Grande Région**  tenue le 29 avril 2009.

Dans ce contexte, ils soutiennent l'idée de **création d'une communauté hospitalière** au niveau de la Grande Région qui fonctionnerait dans un premier temps par la **mise en place d'un réseau hospitalier transfrontalier**. Le Sommet invite ainsi les responsables politiques Région et les acteurs compétents en la matière dans la Grande Région à approfondir cette idée et à développer leurs échanges.




Dans le domaine de la **sécurité**, le Sommet se félicite de la signature de l'**accord quadripartite de coopération policière et douanière**  entre l'Allemagne, la Belgique, la France et le Luxembourg le 24 octobre 2008 à Luxembourg entre les ministres de l'Intérieur et de la Justice d'Allemagne, de Belgique, de France et du Luxembourg. L'accord signé renforce ainsi la coopération transfrontalière entre les autorités policières et douanières des quatre pays et constitue une **consolidation du centre commun de coopération policière et douanière** installé au Grand-Duché de Luxembourg.

Les membres du Sommet saluent la réalisation du **guide « Sécurité »** élaboré par le sous-groupe de travail « Prévention de la délinquance interrégionale » du groupe de travail « Sécurité et prévention ». Ce dépliant **informe les citoyens** de la Grande Région sur les **démarches** à entreprendre **en cas d'urgence** et le **droit des victimes à l'aide et à l'information**.



Dans le domaine de l'**emploi** et de la **formation**, le Sommet prend acte des résultats des travaux menés par les groupes de travail du Sommet et du Comité économique et social de la Grande Région.

Face à la crise économique, les participants au Sommet réitèrent leur souhait que les responsables politiques pour l'**emploi** et le **travail** devraient se réunir en réunions sectorielles dans un avenir proche.

Le Sommet félicite l'**Observatoire interrégional du marché de l'emploi**  (OIE) pour le travail réalisé en ce qui concerne le **6^e Rapport sur la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région**.¹⁵

Le Sommet prend acte de la **proposition du Comité de pilotage de l'OIE** souhaitant que sa présidence soit assurée par le représentant de l'entité en charge de la présidence du Sommet. Les participants approuvent cette proposition qui devient effective à partir de la présidence sarroise du 12^e Sommet de la Grande Région.



L'épanouissement tant privé que professionnel des citoyens de la Grande Région sera davantage favorisé en renforçant et en développant le **sentiment d'appartenance** à l'espace de coopération, notamment chez les **plus jeunes** ainsi qu'auprès des **médias**.

Les domaines de la **culture**, du **tourisme** et des **sports** ont été retenus comme des vecteurs porteurs pour ancrer davantage le sentiment d'appartenance. Les actions entamées en ces domaines doivent être maintenues, soutenues et amplifiées.



¹⁵ Document *Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région*

Le Sommet est d'avis que le renforcement et le développement du sentiment d'appartenance doit surtout être promu auprès des jeunes de la Grande Région. C'est pourquoi, il salue tout particulièrement les travaux menés au sein du groupe de travail «*Education et Formation*» et «*Jeunesse*». Dans ce contexte, les participants au Sommet prennent acte des conclusions du **JugendForumJeunesse** «*Images de nos voisins : jeunes et préjugés dans la Grande Région*»¹⁶ qui s'est déroulé du 6 au 9 novembre 2008.

Le Sommet exprime sa satisfaction en ce qui concerne les nombreux projets d'échange dans le domaine de l'éducation comme par exemple celui du **lycée germano-luxembourgeois de Schengen-Perl**¹⁷ qui connaît un succès grandissant depuis août 2007 et accueillera pour la rentrée 2009 plus de 400 élèves originaires de la Sarre, du Luxembourg, de Rhénanie-Palatinat ainsi que de la Lorraine. Cet établissement scolaire binational, également soutenu par le programme Interreg IV A Grande Région tout comme le **projet Trilingua**¹⁷ entre la Sarre et la Moselle, et bientôt la Rhénanie-Palatinat, contribuent indéniablement au renforcement du sentiment d'appartenance auprès des jeunes. Afin de favoriser le développement de solides compétences **langagières, professionnelles et interculturelles**, le Sommet salue l'engagement commun des responsables politiques en matière d'éducation et les invite à approfondir leurs échanges par le biais de rencontres sectorielles régulières.



La Présidence a communiqué sur ses activités tout comme les groupes de travail du Sommet et le Comité économique et social de la Grande Région auprès du grand public par le biais de la presse. Les Exécutifs saluent la **nouvelle version du site internet** (www.granderegion.net) qui a été mise en ligne au mois de mars 2009.



Le Sommet félicite les responsables politiques de la **culture** de la Grande Région en ce qui concerne la création de l'association «**Espace culturel Grande Région**»¹⁸ soutenue par le programme Interreg et ayant pour mission, d'une part, de poursuivre la coopération transfrontalière entamée pour l'année de la **capitale européenne de la culture en 2007**¹⁸ et, d'autre part, de mettre en œuvre **la stratégie transfrontalière de politique culturelle** dégagée par les responsables politiques lors de leurs rencontres désormais régulières. La reconnaissance de la ville wallonne de **Mons** comme **capitale européenne de la culture 2015** renforcera cette dynamique.



Dans le domaine du **tourisme**, le Sommet prend connaissance du **projet Interreg IV A Grande Région** concernant la «*Création d'un concept de marketing transnational pour le tourisme dans la Grande Région*» et qui comporte, entre autres, la mise en place de **circuits touristiques** thématiques dont celui portant sur le **patrimoine mondial de l'UNESCO** dans la Grande Région.¹⁹



En ce qui concerne les **sports**, le Sommet se félicite de l'organisation de la **3^e coupe de football pour jeunes**¹⁷ de la Grande Région qui s'est déroulée les 30 et 31 août 2008 au Grand-Duché de Luxembourg et qui a réuni **192 jeunes footballeurs** âgés de 14-15 ans. Organisé dans un esprit de convivialité, de rencontre et d'amitiés transfrontalières, ce tournoi a par ailleurs permis d'induire un **effet de mobilisation chez les parents et amis** qui ont accompagné le déplacement de leurs enfants pendant toute la durée de la manifestation.

De même, la présidence luxembourgeoise a soutenu la **10^e édition du Fair Play Tour Europe** désormais appelé **Fair Play Tour de la Grande Région**.¹⁷ Réparti en huit étapes, **300 jeunes** âgés de 10 à 18 ans que des accompagnateurs issus de la Grande Région ont parcouru du 20 au 28 juin 2008 quelques 830 kilomètres.

L'édition 2008 a de nouveau eu une **vocation humanitaire** puisque les kilomètres parcourus par les jeunes ont été récompensés par des parrains et des sponsors. L'argent récolté a été remis lors de la dernière étape au Land de Rhénanie-Palatinat et à l'organisation d'aide humanitaire «*Welthungerhilfe*».

Le Sommet salue tout particulièrement ces deux manifestations sportives ayant mobilisé **492 jeunes** de la Grande Région ainsi que leurs parents et amis et contribuant indéniablement au **renforcement du sentiment d'appartenance** à l'espace de coopération.

Au vu de ces expériences et outre la coupe de football des jeunes, les participants au Sommet souhaitent **soutenir d'autres manifestations sportives** dans la Grande Région.

¹⁶ Déclaration commune : JugendForumJeunesse

¹⁷ ¹⁸ ¹⁹ Document **Interreg IV A Grande Région 2007-2013 : liste des projets approuvés**

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GRANDE REGION

Les participants au Sommet saluent les travaux de qualité menés par le [Comité économique et social de la Grande Région](#) (CESGR) ¹⁸ et appuient les **recommandations** émises par ses [groupes de travail](#) ¹⁸ dans le domaine de l'**économie**, des **transports**, de la **formation continue** et de la **santé** conformément aux mandats qui lui ont été proposés par la présidence luxembourgeoise du Sommet. ¹⁸

Afin de garantir une prise en considération de ces recommandations, les participants au Sommet s'engagent à les transmettre aux responsables politiques ayant pour attribution les domaines traités.

Les participants au Sommet soulignent le rôle que le CESGR tient et doit continuer à tenir en tant qu'organe consultatif et interlocuteur du Sommet dans le développement et la consolidation de la Grande Région.

Dans ce contexte, le Sommet remercie le CESGR pour l'organisation, d'une part, de la [Seconde Conférence des Transports](#) ¹⁸ le 19 mai 2008 et, d'autre part, de la [Conférence sur les PME](#) ¹⁸ le 2 avril 2009, manifestations qui soutiennent la volonté du Sommet de **favoriser les rencontres sectorielles** au sein de la Grande Région.

En outre, ils prennent acte avec satisfaction de ce que l'initiative de la présidence luxembourgeoise du Sommet

- de lier **les programmes de travail** de la présidence du Sommet et du CESGR,
- et
- de **rapprocher les groupes de travail** du Sommet et du CESGR par le biais d'une participation croisée tant aux réunions des groupes de travail que dans la réalisation de leurs travaux respectifs

a révélé tout son intérêt et sa **plus-value** en vue d'une plus grande efficacité dans la conduite de l'ensemble des travaux de la coopération.

Ainsi, ils s'engagent à ce que **cette initiative soit pérennisée** sous les présidences suivantes tout en soulignant que le CESGR doit continuer à disposer de son **droit d'auto-saisine**.

Le Sommet prend connaissance du **rapport établi par l'Observatoire Interrégional de l'Emploi sur la situation socio-économique dans la Grande Région** pour le CESGR. Il invite le CESGR à poursuivre la rédaction du rapport qui devrait traiter tout particulièrement les atouts communs des entités partenaires de la Grande Région.

Par ailleurs, les participants au Sommet partagent le souhait du CESGR pour que le **prochain rapport** mette particulièrement l'accent sur les **répercussions de la crise économique et financière**.

¹⁸ Document *Comité économique social de la Grande Région : Recommandations*

12^e SOMMET DE LA GRANDE REGION : PRESIDENCE SARROISE

La Sarre convie les participants au 12^e Sommet de la Grande Région qui se tiendra au mois de décembre 2010 sous sa présidence.

La Sarre propose que le prochain Sommet soit placé sous la devise « **Initiative pour la mobilité en Grande Région** », initiative comportant également des **mesures communes** dont le but est de **trouver des solutions** à la **crise économique** et **structurelle** actuelle afin de **surmonter ensemble les conséquences** qui en découlent pour la Grande Région.

L'initiative pour la mobilité s'adresse à tous les acteurs dans l'objectif de :

- faire avancer la **Grande Région** tant sur l'échiquier européen qu'interrégional et la **préparer** ainsi aux **défis futurs**. Ceci implique
 - la **mise en place d'une Task Force Frontaliers** travaillant en réseau,
 - une évaluation de l'**avenir de la Grande Région** à l'horizon 2020, notamment en vue de la **politique européenne de cohésion territoriale après 2013** et du **développement d'une région métropolitaine polycentrique européenne** au sein la Grande Région,
 - un **développement de l'organisation des travaux du Sommet**
- **surmonter les frontières de la Grande Région et les rendre perméables;**
 - ainsi les **obstacles à la mobilité** dans les domaines de l'enseignement, de la formation initiale et continue, de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des langues et des transports doivent être supprimés afin que la libre circulation des citoyens de la Grande Région puisse davantage agir comme moteur de développement ;
- **rendre la Grande Région plus proche des citoyens**. Ceci implique la mise en place systématique de mesures concertées
 - en matière de relations publiques par exemple à l'occasion de la fête nationale allemande „**Tag der Deutschen Einheit**“ le 3 octobre 2009 à Sarrebruck,
 - et les **manifestations culturelles et sportives**.

Le Sommet demande au **CESGR** de traiter les mêmes thématiques et de lui soumettre des propositions concrètes pour les citoyens de la Grande Région

